

LA FEUILLE DE VIGNE

**Paysages, Patrimoine et Environnement
de Saint-Remèze**

ÉDITO

Notre association semble s'épuiser avec en 2025 trente adhérents de moins qu'en 2024 (95 contre 124). Même pendant la pandémie, nous n'avions pas connu de baisse. On peut sans doute l'expliquer par le vieillissement de nos adhérents, une certaine lassitude, un programme moins attractif et moins de communication. Nous l'avons souligné lors de notre dernière AG en janvier dernier.



1. Fête du Pain à Micalin. Le moment du pique-nique (cliché M. Raimbault).

Pourtant, nos activités sont restées importantes, diversifiées, au cours de l'an passé avec notre traditionnelle fête du Pain, des visites de villes (Villeneuve-de-Berg, Beaucaire et Saint-Rémy-de-Provence), une exposition, un concert, une Nuit des Etoiles, une castagnade. Il y a eu, un Atelier Pierre sèche au niveau du grand Lavoir pour remonter un mur de la calade. A notre actif encore, le renouvellement de tous les panneaux patrimoniaux du village, avec cinq nouveaux, en y associant des QR codes permettant d'écouter quelques histoires ou anecdotes croustillantes sur ces différents lieux. Il y a eu la pose d'une plaque mémorielle avec la mairie de Bidon sur l'emplacement de l'ancienne station radar allemande de La Plaine d'Aurèle. Nous avons proposé de nombreuses randonnées patrimoniales, si possible en relation avec d'autres associations patrimoniales ou des personnes référentes.



2. Visite du site de Glanum avec l'association *HistoireS Autrement* de Saint-Rémy-de-Provence (cliché M. Raimbault).

Il y a surtout ce projet de rénovation de la toiture de la chapelle sainte Anne, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine,

les soutiens du Département, de la mairie, de la Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche, du Crédit Agricole et de Groupama. La collecte de dons lors du vide-grenier des Chênes verts et les jours de marché de l'été a connu un bon écho auprès des villageois et des touristes. Nous continuons de faire paraître deux bulletins chaque année - La Feuille de Vigne - avec des articles intéressants et notre site est régulièrement tenu à jour. Les dimanches de l'été, nous animons des visites du village pour nos touristes. Un beau projet encore de rencontre et d'échanges mené conjointement avec les associations HistoireS Autrement de Saint-Rémy-de-Provence et les Amis de Saint-Montan sur l'origine du vocable de saint Remi (Remèze). Un bilan associatif qui semble pourtant positif.



3. Randonnée patrimoniale de Divols au Rocher de Carabasse (cliché de M. Raimbault).

Que faire pour retrouver un nouveau regain d'adhérents ? Il nous faudrait sans doute rajeunir notre lot d'adhérents pour trouver un nouveau dynamisme, donner un nouvel élan à notre association Patrimoine, mais comment s'y prendre. A vous de nous faire des remarques et/ou des propositions. Il nous faut connaître vos attentes. Au niveau des membres du CA, nous essaierons d'être plus vigilants, plus motivés et plus investis. Il nous faudra sans doute innover, développer la curiosité ou encore se montrer plus festifs. L'idée d'un forum des associations du village en début d'année scolaire nous semblait intéressante. En tout cas, mon énergie reste la même pour animer, rechercher, promouvoir et valoriser le territoire de notre commune, de notre plateau, dans ce bel écrin entre les gorges de l'Ardèche et le massif de la Dent de Rez. Des projets se dessinent déjà pour 2026, des réalisations se concrétisent. Les travaux de la chapelle devraient démarrer au début du printemps.

Nous comptons sur votre soutien et votre engagement et n'hésitez pas à parler de notre association autour de vous. A nous de faire preuve de résilience pour surmonter cette situation.

BLANC OU NOIR

La conscription à Saint-Remèze lors des guerres Napoléoniennes

Gilbert Pangon

Les dispositions

D'après la loi du 5 septembre 1798 (19 fructidor An VI), sous le Directoire, l'armée est formée par conscription et tirage au sort. Tous les jeunes de 20 à 25 ans devaient se tenir prêts à partir à la guerre. L'article premier dispose que « Tout français est soldat et se doit à la défense de la patrie ». Etaient exemptés les hommes mariés ou veufs avec enfants. Cette loi est la base du recrutement des armées françaises pendant de deux siècles. La durée du service est limitée permettant au Gouvernement de libérer les vieux soldats et de les remplacer par de nouveaux combattants. Les conscrits sont répartis

en 5 classes et chaque année sont appelées une ou plusieurs classes en fonction des besoins militaires (fig. 1).

Entre 1804 et 1814, 2 300 000 conscrits furent incorporés dans les armées Napoléoniennes. Ces jeunes gens, issus de toutes les régions de France, furent appelés à servir l'empereur sur de nombreux champs de bataille d'Europe. Relativement bien acceptée dans un premier temps, la conscription devient

ce, en fonction de la population locale. En 1806, selon l'Etat des Conscrits que chaque département doit fournir sur la Classe de 1806, l'Ardèche doit fournir 377 hommes (fig. 2).

Ardèche.....	377.	3. ^e <i>idem</i>	<table><tr><td>1.^{er} carabiniers.....</td><td>2.</td></tr><tr><td>8.^e cuirassiers.....</td><td>12.</td></tr><tr><td>4.^e artillerie à pied....</td><td>25.</td></tr><tr><td>3.^e de ligne.....</td><td>142.</td></tr><tr><td>17.^e légère.....</td><td>43.</td></tr><tr><td>2.^e de ligne.....</td><td>153.</td></tr></table>	1. ^{er} carabiniers.....	2.	8. ^e cuirassiers.....	12.	4. ^e artillerie à pied....	25.	3. ^e de ligne.....	142.	17. ^e légère.....	43.	2. ^e de ligne.....	153.	377.
1. ^{er} carabiniers.....	2.															
8. ^e cuirassiers.....	12.															
4. ^e artillerie à pied....	25.															
3. ^e de ligne.....	142.															
17. ^e légère.....	43.															
2. ^e de ligne.....	153.															

2. Etat des Conscrits que l'Ardèche doit fournir sur la Classe de 1806. Décret impérial, Bulletin des Lois N° 109.

Le décret du 12 novembre 1806 ordonne que les Français âgés de 20 à 60 ans sont susceptibles d'être appelés pour le service de la garde nationale. En fait, un artifice pour lever des hommes, en plus de ceux de la conscription. Ils servent surtout de réserve à l'armée et pour l'intendance.

Un texte législatif important, *L'instruction générale sur la conscription*, parue en 1811.

Le conseil de révision au chef-lieu de canton (fig. 3)

Le tirage au sort

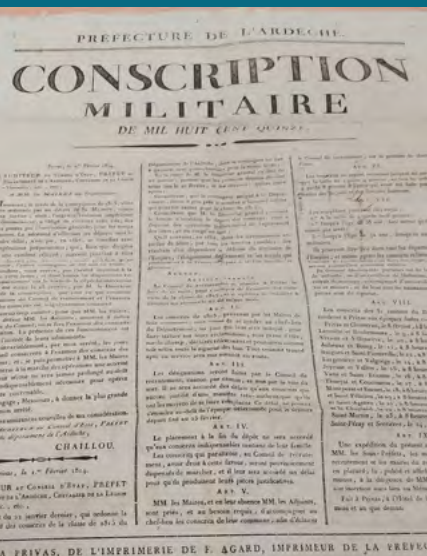


3. La conscription sous l'Empire. Anonyme. RMN- Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Marseille.

Les jeunes atteignant 20 ans dans l'année en cours reçoivent une convocation du maire les invitant à venir se faire inscrire sur la liste de leur domicile. C'est la liste municipale. L'ensemble des jeunes de la classe d'âge doit y figurer, y compris ceux qui ont des motifs d'exemptions.

Puis, ils sont invités à se rendre au chef-lieu de canton pour le tirage au sort définitif. Les conscrits s'y rendent à pied, en cortège avec musique et chansons.

Ils sont généralement accompagnés par leur maire.



1. Affiche pour la conscription militaire en Ardèche de 1815. Archives Bourg-Saint-Andéol (cliclé G. Pangon).

de plus en plus pesante dans nos campagnes, avec la multiplication des conflits. Les besoins en hommes deviennent de plus en plus lourds, surtout à partir de 1808 avec la Guerre en Espagne, puis avec la campagne de Russie. La loi connaît plusieurs modifications successives. Elles permettent à l'empereur d'avoir la main sur les conscrits et d'agrandir ses troupes. Les remplacements sont néanmoins autorisés depuis 1802, sous la pression des notables et de la bourgeoisie.

Chaque année, un sénatus-consulte répartit par département le nombre de jeunes hommes à devoir entrer dans l'armée. Les préfets sont chargés de répartir le nombre de conscrits demandés par arrondissement, puis les sous-préfets par canton et

La liste cantonale y a été établie, contrôlée par le sous-préfet (**fig. 4**).

4. Etat nominatif des conscrits de l'an 1811 pour l'Ardèche. Noms de ceux du canton de Bourg-Saint-Andéol. Archives de Bourg-Saint-Andéol (cliché G. Pangon).

Celui-ci est présent pour procéder à l'examen des conscrits et suivre le tirage.

Le tirage au sort commence après avoir vérifié les présents et les absents. La liste cantonale est alphabétique. Chacun pioche dans l'urne un bulletin qui lui attribue un numéro (**fig. 5**). Les petits numéros



5. Urne en métal conservée aux Archives de Bourg-Saint-Andéol (cliché G. Pangon).

sont quasiment assurés de partir et les grands numéros d'être libérés, tout dépend du nombre de conscrits nécessaire, chaque canton ne devant fournir qu'un certain quota d'hommes. Par exemple, si sur 100 conscrits d'un canton, 35 doivent être appelés, le conseil se voyait obligé de monter jusqu'au numéro 70 pour trouver le contingent exigé (**fig. 6**).

Le tirage au sort par numéro n'est pas le seul moyen pour incorporer un soldat. Il existe également le tirage aux pions, une autre méthode utilisée pour désigner les jeunes hommes appelés au service militaire. Un pion blanc le conscrit est exempté, un pion noir il faisait l'armée. L'Ardèche est un des départements qui ont pratiqué ce tirage au sort par pions. Un procédé qui a existé avant et au début de l'Empire.

Ce système simple et implacable reposait sur le hasard et marquait profondément les esprits. Il va durer jusqu'en 1905 (**tableau fig. 7**).



6. Exemple de bon pour le tirage au sort, sous le Second Empire. Cliché Internet.

Périodes	Durée du service	Mauvais numéros	Bons numéros
De 1803 à 1872	le tirage au sort détermine ceux qui et ceux qui ne partent pas	Les plus petits numéros partent. Ils sont « bons pour le service »	Les autres ne partent pas
Période de 1873 à 1889 (Loi du 27 juillet 1872)	Cinq ans ou un an	les numéros les plus bas font un service de cinq ans « première portion du contingent »	les autres font un an seulement « deuxième portion du contingent »
Période de 1890 à 1905 (Loi du 15 juillet 1889)	durée de trois ans pour tous	Les numéros servent à déterminer l'arme d'affectation	Les numéros servent à déterminer l'arme d'affectation
En 1905, le tirage au sort est supprimé	deux ans obligatoires pour tous	Le tirage au sort n'a plus de raison d'être	

7. L'évolution du tirage au sort au XIXe s. Cliché Internet.

La toise

Tous passent sous la toise pour la taille : au-dessous de 1m48, c'est l'exemption totale ; entre 1m48 et 1m54, c'est l'ajournement jusqu'aux 25 ans révolus. Au-dessus de 1m54, le jeune homme est déclaré « bon pour le service ». Les plus grands (entre 1m65 et 1m76) sont envoyés dans la cavalerie, les autres dans l'infanterie ou l'artillerie.

Les exemptions

Pour éviter la conscription, beaucoup de jeunes se mutilent, en se coupant l'index droit par exemple, ce qui les rend inaptes au tir. Les conscrits doivent présenter une pièce justificative pour toute demande d'exemption, celle-ci est le plus souvent liée à une infirmité jugée incompatible avec le service militaire. Sont notamment prises en compte les atteintes physiques rendant un soldat incapable de se déplacer facilement ainsi que celles qui affaiblissent la vue ou l'ouïe. Ces handicaps font l'objet d'un examen attentif.

Les contrats de remplacement

Le conscrit ayant tiré un mauvais numéro peut se faire remplacer par un volontaire qu'il paie pour se substituer à lui et effectuer à sa place le service militaire.

Le remplaçant devait mesurer 1m65, être libre de

tout service, faire partie du même canton que le remplacé, ne pas être chargé de famille. Il doit être présent au Conseil de recrutement. Les contrats de remplacement sont passés devant un notaire. Le prix du remplacement est tout de même de 2 à 10 ans de revenu pour un paysan ou un ouvrier.

Le retour au village

Après le tirage, les conscrits se retrouvent dans les cabarets de la ville pour goûter les vins du pays. Ce moment attendu et redouté marque une pause avant le retour au village. La troupe joyeuse, rassemblant à la fois les gagnants et les perdants du tirage, prend ensuite le chemin du retour, accompagnée de chants populaires, de plaisanteries grivoises et d'éclats de voix. Certains plus gais que d'autres, largement imbibés d'alcool, avancent en titubant comme s'ils portaient des chaussures à bascule. Il faut près de trois heures pour parcourir les quinze kms qui séparent la ville de Bourg-Saint-Andéol à celle de Saint-Remèze. Le chemin est long et laisse largement le temps de mesurer le poids du numéro tiré, bon ou mauvais.

A l'arrivée au village, les familles attendent, les parents anxieux scrutent les visages, pour les uns le sourire s'impose, synonyme de répit et retour à la vie ordinaire ; pour les autres la déception se lit sans détour, annonçant un départ prochain. Ainsi, se répète année après année ce rituel mêlant joie, peur et résignation qui marque durablement la vie du village.

Le conseil de recrutement au niveau du département

Les hommes retenus au niveau des cantons devront paraître devant le conseil de recrutement du département, en présence du préfet, et du général du département.

On y proclame les noms de ceux qui devront partir prochainement, c'est-à-dire la portion du contingent destiné à l'armée d'active. Chacun reçoit son affectation dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie ou un corps d'élite (fig. 8). Les critères de choix tiennent pour l'essentiel à la taille, à la vigueur physique ou à la profession.



8. Fusilier, grenadier et voltigeur dans l'infanterie des armées napoléoniennes. Cliché Internet.

A Saint-Remèze, comme dans tous les villages, la classe paysanne récalcitrante n'admet pas de quitter ses terres et ses champs. Ce tirage au sort au chef-lieu de canton est vraiment un grand moment d'émotion, d'angoisse et de peur pour les jeunes conscrits et leur famille, un moment redouté. La conscription enlève la jeunesse, à mesure que les hommes arrivent à l'âge de combattre. Leurs départs plongent les parents dans le deuil et la désolation. Un système discutable.

Le cas de Saint-Remèze

Entre 1792 et 1814, 90 jeunes gens de Saint-Remèze sont soldats dont un tiers trouve la mort sur les champs de bataille (source manuscrite de Maurice Boule, historien de Saint-Remèze). Un grand nombre de familles ont à regretter la perte d'un ou de plusieurs enfants, force vive et combien importante pour les travaux agricoles. Leur rôle est d'autant plus crucial en période de guerre, où les femmes et les anciens reprennent les travaux agricoles garantissant la survie de leur famille. Des femmes infatigables et une énergie incroyable assurent le travail des hommes en plus de leurs tâches habituelles, déjà très lourdes.

Curieusement, les registres de décès pour la commune de Saint-Remèze et la période napoléonienne n'apportent pas de précisions sur de possibles morts lors de cette période, contrairement à Lagorce où nous en comptons huit ou de Gras où nous en avons relevé trois.

Il s'agit de morts signalés par des hôpitaux militaires. Ce sont principalement les Archives départementales de Privas qui permettent de trouver les noms des victimes (série 3R), sous forme de listes ou d'extraits mortuaires.

Pour Saint-Remèze, on peut supposer que plusieurs conscrits ont préféré se cacher pour échapper à la conscription, ou encore pour ne pas rejoindre leur unité. Les grottes sont suffisamment nombreuses pour se faire oublier des autorités locales. La grotte dite des Réfractaires sur la rive gauche de l'Ardèche pourrait en être une.

Augustin Boule de Saint-Remèze, pour acheter une terre avant de se marier, se porta remplaçant (source Maurice Boule, tirée de *la Revue des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg*). Prisonnier, il fut absent du village une quinzaine d'années pendant lesquelles il apprit à lire et à écrire. Dès sa libération, il rendit visite à sa fiancée qui l'avait attendu en se plaçant chez un banquier de Bourg-Saint-Andéol. Après la guerre, le mariage devait être célébré très rapidement pour sceller le bonheur retrouvé après 15 ans de séparation et de souffrance liée à la captivité d'un prisonnier de guerre.

Les guerres Napoléoniennes ont usé le moral des Français, l'empereur était maudit dans les familles. Sa chute est saluée avec joie par les habitants. Les jeunes gens sont les premiers à abandonner l'aigle de leurs drapeaux pour une vie plus tranquille. Leurs retours des combats ont mis les parents en liesse, ils peuvent goûter au bonheur bien mérité.

Le retour de l'Île d'Elbe de Napoléon en 1815 vient à nouveau replonger les Saint-Remèziens dans la tristesse. Une colonne mobile se crée dans le département pour retrouver les soldats récalcitrants. Elle fut hébergée chez les parents des déserteurs pour la somme de 12 francs par jour sans compter le logement et la nourriture, une somme largement impossible à réunir pour des paysans à faible revenu. Ces mesures de rigueur obligent les parents à ramener leurs fugitifs. On les traîne la chaîne au cou jusqu'à Lyon pour être incorporés de force.

Les campagnes de Napoléon ont mis partout le deuil. Les parents étaient tous vêtus de gris de la tête aux pieds ; il n'y avait plus de couleurs sur les gens.

La guerre Franco-Prussienne de 1870 devait replonger la France dans de nouvelles souffrances avec la perte de nombreux soldats. A la stupeur de la défaite, s'ajoute l'humiliation de la perte de l'Alsace et la Lorraine qui produiront sur le moyen terme un esprit de revanche vis à vis du pays vainqueur avec pour conséquence la guerre de 1914-18 qui grave dans le marbre la mort de 36 jeunes gens du village. Et ce n'est pas fini, s'ensuivent la guerre de 39-45, la guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie et d'autres conflits ailleurs ou plus près de nous continueront d'endeuiller notre pays, notre monde. Car l'homme, cette bête assoiffée de sang et de conquêtes, n'en a malheureusement pas fini avec la guerre. L'histoire le montre, le goût du pouvoir, de la domination et de la violence l'emporte trop souvent sur la sagesse et la paix.

La tombe de Mayres

Une ancienne tombe, longtemps oubliée, repose dans la ferme de Mayres, commune de Lagorce. Selon les dires, elle serait la tombe d'un soldat de Napoléon. Les caractères gravés sur la dalle sont en partie mangés par la mousse, ce qui rend difficile toute lecture, à l'exception du début : Tombe, ici repose le corps de... Il nous faudra tenter d'autres moyens pour la dé-chiffrer. Affaire à suivre.



La tombe de Mayres, Lagorce, d'un probable soldat de l'Empire. Cliché Gilbert Pangon avec traitement DStrecht.

Vétérans de Saint-Remèze ayant reçu la Médaille de Sainte-Hélène

Michel Raimbault

Cette médaille a été créée par Napoléon III en 1857 pour récompenser tous les soldats survivants des guerres napoléoniennes. Ils sont encore près de **400 000** à cette date.

La médaille est en bronze patiné avec à l'avant le profil de l'empereur Napoléon Ier et au revers la mention « *Campagnes de 1792 à 1815. A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, Ste Hélène 5 mai 1821* ».

Sources : Iappini Roger, 2014. *Les ardéchois de Napoléon*, les Presses du Midi (disponible aux Archives départementales de Privas) et Geneanet.



André Augustin né en 1788 à Labastide-de-Virac, domicilié et décédé à Saint-Remèze en 1867
soldat 8 ans au 28e régiment de ligne. M S-H.

Brunel Remèze né en 1794 à Saint-Remèze, décédé en 1876
soldat 3 ans au 25e Léger. M S-H.

Charmasson Jean Antoine né en 1788 à Saint-Remèze, décès ?
soldat 3 ans au 16e de Ligne. M S-H.

Charmasson Jean Antoine né en 1791 à Saint-Remèze, décédé en 1869 ?
soldat 3 ans au 25e Léger. M S-H.

Charmasson Jean Louis né en 1794 à Saint-Remèze, décès ?
soldat 2 ans au 57e régiment de ligne. M S-H.

Dalen François né en 1793 à Saint-Remèze, décédé en 1872
grenadier 2 ans au 81e régiment de ligne. M S-H.

Dejour Jacques né en 1786 à Saint-Remèze, décédé en 1860
tambour 2 ans au 68e régiment de ligne. M S-H.

Dufourt Barthélémy né en 1794 à Saint-Remèze, décédé en 1874
soldat 2 ans au 42e régiment de ligne. M S-H.

Felix Eustache né en 1787 à Bourg-Saint-Andéol, domicilié et décédé à Saint-Remèze en 1867
soldat 8 ans au 8e régiment d'artillerie. M S-H.

Flandin Pierre né en 1788 à Labastide-de-Virac, domicilié et décédé à Saint-Remèze en 1863
grenadier 7 ans au 27e régiment de ligne. M S-H.

Imbert Jean né en 1793 à Bourg-Saint-Andéol, domicilié et décédé à Saint-Remèze en 1872
soldat 2 ans au 10e régiment de ligne. M S-H.

Leytier Joseph né en 1793 à Saint-Remèze, décédé en 1873
soldat 2 ans au 143e régiment de ligne. M S-H.

Malzieu François né en 1786 à Coucournon, domicilié et décédé à Saint-Remèze en 1860
grenadier 4 ans au 82e régiment de ligne. M S-H.

Marquerol Simon né en 1793 à Saint-Remèze, décédé en 1871
soldat 3 ans au 25e régiment de ligne. M S-H.

Maucuer Jean Etienne né en 1788 à Saint-Remèze, décédé en 1872
soldat 2 ans au 25e de Ligne. M S-H.

Maucuer Jean né en 1789 à Saint-Remèze, décédé en 1873
soldat 2 ans au 93e régiment de ligne. M S-H.

Reynaud Guillaume né en 1783 à Saint-Remèze, décédé en 1860
soldat 2 ans au 94e régiment de ligne. M S-H.

Reynaud Laurent né en 1783 à Aps ?, domicilié et décédé à Saint-Remèze en 1866
soldat 8 ans au 3e régiment de ligne. M S-H.

Reynet Joseph né en 1792 à Saint-Remèze, décédé en 1861
soldat 2 ans au 25e Léger. M S-H.

Soubeyrand Jean Antoine né en 1788 à Saint-Remèze, décédé en 1872
grenadier 3 ans au 16e régiment de ligne. M S-H.

Vignac Etienne né en 1793 à Saint-Remèze, décédé en 1883
soldat 3 ans au 67e régiment de ligne. M S-H.

Vigne Jean André né en 1793 à Saint-Remèze, décédé en 1877
soldat 2 ans au 6e régiment de ligne. M S-H.

Vigne Remèze né en 1796 à Saint-Remèze, décédé en 1876
soldat 6 mois. M S-H.

Pour information, nous avons enregistré 35 Vétérans ayant reçu la Médaille de Sainte-Hélène pour Lagorce, 33 à Vallon, 12 pour Gras et 4 pour Bidon, contre 23 pour Saint-Remèze.

Ce tableau des Vétérans (M S-H) ne doit pas nous faire oublier les dizaines de saint-reméziens morts sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux au cours de cette longue période des guerres napoléoniennes.

Les anciennes terrasses de culture de Saint-Remèze : une architecture de la nécessité à préserver.

Michel Raimbault



1 Les terrasses des Costes à Saint-Remèze. Image Google Earth.

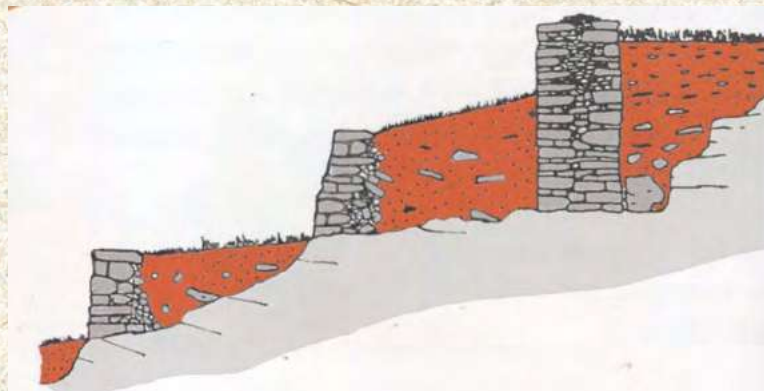
Des paysages construits

Les terrasses se développent essentiellement sur **les Costes** et le long du ruisseau des Fonts. Elles sont loin d'occuper la place qu'elles ont à Gras ou à Saint-Andéol-de-Berg, mais elles restent néanmoins un élément emblématique de nos paysages, surtout vues du village. Elles étaient appelées *laônes* à Saint-Remèze, ou encore *faïsses*.

Aux Costes, elles représentent plus de **50 hectares**. Les terrasses peuvent remonter assez haut sur les pentes, entre 400 et 450m, au maximum sur une longueur de 200 à 250m. Elles se présentent sous forme de bandes, d'échelles. On en compte bien une trentaine sur l'ensemble du versant adret, avec jusqu'à 18 planches de culture pour l'une d'entre elles (**Fig. 1**).

Les murs rectilignes sont tous construits en pierre sèche, en blocs de calcaire de faciès urgonien posés en « opus incertum », soit avec des pierres de dimension et de forme irrégulières, sans assises bien différenciées.

Le corps des murs est constitué d'un seul parement dans les parties les plus pentues, à double parement là où les pentes sont les plus faibles, avec toujours une plus grande largeur à la base qu'à leur sommet, pour leur assurer une meilleure assise (**Fig. 2 et 3**).



3 Les deux types de murs en pierre sèche : à simple parement quand la pente est forte, à double parement quand la pente est faible (d'après J.-F. Blanc, Terrasses d'Ardèche, p. 44).



2 Terrasses des Costes. Saint-Remèze. Cliché M. Raimbault.

Les **planches** sont régulières, le plus souvent rectangulaires. Leur largeur est étroitement liée au pourcentage de pente ;

plus le versant est déclive, plus la planche restait étroite. Aux Costes, la largeur des planches varie de 5 à 22m.

Les terrasses réduisent assez sensiblement la pente initiale. J.-F. Blanc a calculé la pente sur un versant des Costes aménagé en terrasses. Elle a été réduite de 25 % à 10 %.

Les murettes de soutènement s'appuient sur des murs plus larges, tout aussi rectilignes, qui suivent la ligne de la plus grande pente. Nous avons **des parcelles régulières encloses sur tous les côtés**. Ces murs latéraux sont avant tout des murs d'épierrement, ils ont pu servir accessoirement d'accès aux terrasses (**Fig. 4**).



4 Saint-Remèze, Les Costes. Au premier plan, terrasses avec leurs murs de soutènement donnant un maillage orthogonal régulier. Les grands murs ont pu servir d'accès aux parcelles. Cliché M. Rimbault.

Age et utilisation

La construction des terrasses à Saint-Remèze peut remonter au XVIII^e s., peut-être même avant. Olivier de Serres en parle, pour les endroits pentus, dans son illustre ouvrage *Théâtre d'Agriculture et Mesnages des Champs*, paru en 1600. Elle s'inscrit dans la recherche de nouvelles terres pour **nourrir une population sans cesse croissante, qui atteindra son maximum au milieu du XIX^e s.** avec 1086 habitants en 1846, à Saint-Remèze. La réponse fut d'abord une extension des cultures céréalières dans les terres de la plaine puis une occupation des pentes, surtout pour les ressources d'appoint. Les aménagements vont concerner principalement **les coteaux au nord du village** bien exposés au sud et en partie protégés des vents dominants. Il est possible que ces terres étaient autrefois des communaux qui furent vendus à des particuliers. Les travaux de construction et de comblement de la terre se faisaient sans doute **pendant l'hiver** car c'était la période de l'année où l'on avait le temps. J.-F. Blanc a calculé que pour aménager un hectare sur les terrasses des Costes « il fallait construire 1,4 kilomètre de murailles, avec les murs latéraux ». Il estime à environ 35 km de murs construits sur le versant des Costes !

L'ensemble représente **un travail gigantesque** d'essartage (débroussaillage), de défonçage, d'épierrement, de tri des pierres, d'appareillage des murs en pierre sèche, d'apport de terre, de nivellement, soit l'expression du travail de propriétaires modestes décidés à mettre en œuvre tous les moyens pouvant leur permettre de **survivre**. L'aménagement des terrasses, en particulier la construction des murettes, devait se faire en **petit groupe** et s'étendre sur de nombreuses années. On se donnait volontiers la main entre voisins. Plusieurs chantiers ont pu être menés en même

temps, sachant qu'il fallait à tout prix de nouveaux espaces de culture. J.-F. Blanc avance même que les enfants étaient associés très tôt à ces travaux d'épierrement et de piochage.

On peut donc parler **d'architecture de la nécessité** pour ces aménagements de terrasses. Il y avait un besoin d'espaces. Une architecture qui demandait un **surtravail** de la part de ces paysans dans le besoin pour se nourrir et nourrir leurs familles.

Il existait bien des « terrassiers » ou « murailliers » en Provence, et sans doute aussi dans la vallée du Rhône, soit des spécialistes de la construction en pierre sèche. Connaissant le degré de paupérisation des paysans propriétaires de Saint-Remèze au XIX^e s., nous avons du mal à penser qu'ils aient fait appel à des spécialistes qu'il fallait nécessairement payer. Ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes, sur leur famille et leurs voisins éventuellement. En tout cas, il y a là un **énorme chantier de fourmis qui s'est fait sur plusieurs dizaines d'années**. En moyenne, la construction d'une murette de 3 m de long sur 1 m de haut nécessite plus de 2 jours de travail. Un labeur considérable, sans la moindre machine. Nous aimons parler de **«dernière civilisation de la pierre»** !

Il fallait ensuite **aménager la planche**, arranger la terre. En général, elle était ratissée aux alentours, dans d'autres cas, elle était convoyée à dos d'homme dans une hotte (*la beso*) ou à bât.

Une fois les planches prêtes, on veillait à leur **entretien**, retenir la terre soumise à l'action érosive des pluies violentes, consolider les murs. Il y avait surtout les besognes annuelles de buttage des ceps et des arbres, de piochage des terres au *béchar*, sorte de houe fourchue, outil par excellence des paysans des terrasses, que l'on utilisait à reculons pour ne pas tasser le sol, ou au *liché*, la bêche plane. On estime qu'il fallait en moyenne trente journées de travail pour piocher un hectare au *béchar* sur les *laônes* des Costes. L'essentiel du travail se faisait donc **à bras**, souvent seul pour le piochage. Les paysans y partaient pour la journée avec un peu pour manger (**Fig. 5 et 6**).

Sur le plan cadastral de 1829, seuls les murs latéraux sont figurés confirmant que les différentes parcelles à l'intérieur de ces espaces appartenaient pour chacun d'entre eux à un même propriétaire.



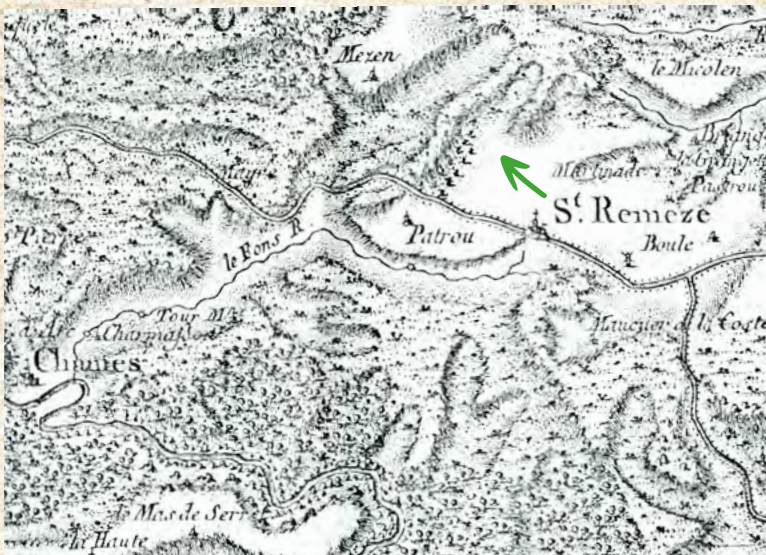
5 Le travail sur les laônes. Dessin Chantal Rouchouse.



6 Le *béchar*, l'outil par excellence des terrasses.
Dessin Jean-François Blanc, 1984.

Les partages successifs conduisirent à un éclatement des exploitations en terrasses et à un morcellement des propriétés. Sur les Costes, de Belvezet à Barrès, de 80 propriétés différentes en 1829, on en compte près de 135 aujourd'hui.

Elles ont servi en grande partie à la **culture de la vigne**, complémentaire de la céréaliculture vivrière implantée plus bas et de l'élevage ovin extensif propre aux landes. Cette activité est attestée sur la carte N° 90 de Cassini de la fin du XVIIIe s. (**Fig. 7**).



7 Extrait de la carte de Cassini pour Saint-Remèze, avec le symbole des vignes au pied des Costes.

Il s'agissait de produire le vin de consommation courante, la fameuse piquette que l'on faisait encore dans les années 1940 à Saint-Remèze ou à Gras et ailleurs. On y trouvait aussi en complantation de nombreux arbres comme l'amandier, le mûrier destiné à l'élevage du ver à soie, à l'époque principale source de richesse de l'Ardèche, et dans une moindre mesure l'olivier, bien que plusieurs fois anéanti par le gel, et le figuier. On pouvait y faire un peu de pommes de terre, des légumineuses (luzerne, vesce (plante herbacée), pois chiche, haricot), ou encore des céréales (blé, orge, avoine). L'agriculture des terrasses était avant tout une **agriculture d'appoints**.

L'abandon des terrasses

Cet aménagement délicat des terrasses ne survivra pas aux **différentes crises d'ordre épidémique** qui touchèrent durablement l'agriculture : l'oïdium qui frappe la vigne dès 1850, puis le phylloxéra à partir de 1870, la maladie des vers à soie appelée « pébrine » qui sévit vers 1855. C'est le **début de l'exode** rural et l'abandon de nombreuses parcelles en particulier les plus ingrates. Dans les parties moyennes et basses des Costes, les documents du cadastre permettent

cependant de constater une réinstallation du vignoble en 1913, puis 1933, et « ce n'est qu'après 1950 qu'on notera un déclin réel » (Laffitte, 1987). L'abandon des terrasses s'est donc fait progressivement sur près d'un siècle. Les crises d'ordre épidémique puis **l'hémorragie de la guerre de 1914-18** y sont pour une grande part. Les terrasses de culture *abouries* sont délaissées, les murs de soutènement commencent à s'effondrer faute d'un entretien régulier : pluie, vent, passages répétés d'animaux accentuent les détériorations. Le paysage au naturel reprend tous ses droits.

On le perçoit bien aujourd'hui avec une grande partie des terrasses qui sont occultées par une végétation de plus en plus invasive qui risque de faire disparaître à jamais ces structures. En plus, cette colonisation rapide de la végétation rend ces secteurs davantage sensibles aux incendies.

Les terrasses, un paysage archéologique à sauvegarder et valoriser

Nous avons là les témoignages de générations de paysans de Saint-Remèze qu'il faudrait sauvegarder.

On pourrait très bien redonner vie à ces terrasses, éviter qu'elles ne se figent à jamais. Certaines restent encore productives en Ardèche dans la Drobie, le long du Chassezac, de l'Eyrieux, du Doux. Sur la commune, quelques propriétaires s'y sont attelés, mais ils restent une infime minorité (**Fig. 8**). Nous pensons aux oliviers, à la vigne, à des arbres fruitiers, au maraîchage, au safran...



8 Saint-Remèze, les Costes. Exemples de terrasses remises en état par Gérard et Chantal Methivier. Image Google Earth.

Il faudrait essayer **d'intégrer ces paysages dans le développement local**, voire associer les propriétaires, sous l'égide de la mairie, pour réfléchir à une remise en valeur collective, à un projet économique social et solidaire, au moins sur les secteurs des terrasses qui ont subi le moins de dommages. De telles dynamiques ont vu le jour dans certains coins d'Ardèche, à Arcens dans les Hautes Boutières par exemple, avec l'association ARCADE qui a réhabilité les terrasses du Jardin Clos et y a encouragé l'implantation d'un verger communal collaboratif. Il y a des exemples semblables dans le Vaucluse comme à Beaume-de-Venise avec les bénévoles de l'association « Les Courens » pour redonner vie à d'anciennes terrasses (vergers, oliviers) ou encore dans le Gard et en Drôme.

Pour en revenir à l'Ardèche, il y a eu cette initiative intéressante portée par le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche **«Adopte une terrasse»**, expérimentée à Largentière. Le projet consiste à mettre en relation des propriétaires de terrasses non exploitées avec des particuliers

qui rêvent d'un extérieur pour « jardiner, jouer ou pour tout simplement se reposer ». Un moyen d'échanger gratuitement des services : le bénéficiaire profite d'un extérieur hors de la commune, en contrepartie il entretient le terrain pour le propriétaire (Fig. 9).

9 «Adopte une terrasse», une expérimentation pilote à Largentière, encouragée par le PNR.

En attendant, la mairie pourrait prendre un **arrêté pour protéger ces terrasses en pierre sèche**, empêcher leur destruction par des engins, veiller à leur préservation, comme à Faugères dans l'Hérault, où la mesure a été prise dès 2001. Il y a aussi la possibilité de **les faire inscrire au titre des monuments historiques**, pour au moins les protéger. La mesure d'inscription est régionale et dépend du préfet de Région, elle peut apporter des subventions pour des projets d'entretien ou de restauration. Elle demande la constitution d'un dossier historique solide.

Sans parler de la protection au titre des « Sites patrimoniaux remarquables » comme à Larnas avec son église romane de grande qualité architecturale, classée depuis 1907, des protections plus légères peuvent être mises en place dans le cadre de la révision du PLU, qui peut-être communal ou intercommunal.

L'Ardèche compte en plus des bâtisseurs en pierre sèche compétents qui peuvent conseiller, comme le collectif *Gens des Pierres* basé à Ucel, qui œuvre à la promotion et au renouveau de ce savoir-faire. A deux reprises, nous l'avons sollicité pour des travaux au ruisseau des Fonts.

Il y a encore le réseau français de *L'Alliance Internationale des Paysages de Terrasses* (ITLA : International Terraced Landscape Alliance), qui peut être consulté pour avis. Il met en réseau tous les acteurs qui s'intéressent à la problématique des paysages de terrasses, dont le géographe Jean-François Blanc qui connaît bien les terrasses de l'Ardèche.

Conclusion

Pendant deux ou trois siècles, à Saint-Remèze, les terrasses avec leurs murs en pierre sèche ont constitué un agro-système adapté aux pentes. Elles assuraient des surfaces planes ou presque augmentant sensiblement les surfaces cultivables, tout en permettant une meilleure conservation du sol en freinant les eaux de ruissellement. Cette technique de construction écologique demandait néanmoins un entretien assez régulier. Nous l'avons dit, sur notre commune, elles furent assez vite abandonnées, faute de bras, au profit des terres planes du plateau. Ces terrasses fossiles, qui témoignent d'un travail titanesque et d'un savoir-faire remarquable, font aujourd'hui partie de notre patrimoine paysager, historique et culturel. Elles méritent d'être respectées. Parmi les mieux conservées, nous sommes convaincu que certaines pourraient être réhabilitées à moindre frais, en y développant un projet global. Nous avons proposé quelques solutions qui passent par une concertation entre propriétaires, si possible sous l'égide de la mairie.

Quelques références bibliographiques

- Blanc Jean-François, 1984. *Paysages et paysans des terrasses de l'Ardèche*. 321 p.
- Blanc Jean-François, 2001. *Terrasses d'Ardèche, Paysages et patrimoine*. 155 p.
- Laffitte Jean-Denis, 1987. *Utilisations du sol et évolution du paysage de la commune de Saint-Remèze, Bas-Vivarais*. Mémoire pour l'obtention de la Maîtrise en Géographie historique, Faculté de Nancy II. 162 p.
- Raimbault Michel, Rouhouse Chantal, 2008. Architecture en pierre sèche. In Michel Raimbault (sous la direction de), *De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche*, SGGA / Editions du Chassel, p. 425-444.
- Rouvière Michel, 1986. L'architecture rurale du Bas Vivarais. *Les Cahiers de Cévennes Terre de Lumière*, n° 1. 45 p.
- Cahiers MATP : n° 82 et 83 (mai et août 2004), *Paysages d'Ardèche - La terre, la pierre et l'eau / Paysages d'Ardèche - La main de l'homme*.
- Cahier MATP : n° 135 (août 2017) : *Paysages et architecture vernaculaire – Hommage à Michel Rouvière*.

Sylvette, reine de la caillette



Sylvette Mialon, 1er prix dans la catégorie Particuliers, entre les deux premiers de la catégorie Professionnels : la Boucherie de la Bourge (Burzet) et la Boucherie Moulin (Saint-Etienne-de-Fontbellon). Cliché Michel Raimbault.

Le concours de la meilleure caillette a eu lieu à Aubenas le samedi 28 octobre dernier, par une belle après-midi gourmande et festive, place du château. Une Fête de terroir organisée par le comité des Fêtes et son dynamique Président Augustin André. Il réunissait 24 passionnés, dont 12 professionnels et 12 particuliers. Sylvette Mialon a remporté le premier prix dans la catégorie particuliers, avec sa fameuse recette de grand'mère. Elle a gagné la faveur du jury qui devait tenir compte à la fois du goût, de la texture, de l'odeur et de l'aspect. Félicitations à Sylvette, qui avait déjà à son actif un beau palmarès. Son prix lui a été remis le 19 janvier, dans les locaux de la Mairie annexe d'Aubenas, lors d'une belle cérémonie où ce fut un plaisir d'échanger avec les lauréats, devant un buffet généreusement garni.

Pour partager ce savoir-faire, encourager cette bonne tradition de la caillette ardéchoise et retrouver les saveurs d'antan, nous envisageons un Atelier caillette en novembre prochain, sous la houlette de Sylvette.

La rénovation de la toiture de la chapelle Sainte Anne avec le soutien de la Fondation du Patrimoine

Le projet est bien avancé, avec les nombreuses aides reçues à ce jour, qui nous permettent d'envisager un début des travaux au printemps prochain.

Aides pour le Financement :

Coût du projet : 26 445 € (devis Pascal Feytel, 07700 Gras)

Acquis :

- Département : 10 576 €
- Commune : 5 000 €
- Collecte de Dons Fondation du Patrimoine : 7 790 €
- Association Patrimoine : 2 000 €
- Groupama : 200 €
- Société de Sauvegarde des Monuments anciens : 500 €
- Crédit Agricole : 2 000 €

Total 28 066 €



Merci d'avance à toutes celles et ceux qui ont participé. Nous avons déjà l'idée d'un second volet avec la remise en état de l'intérieur (enduit et peinture) et la mise en place d'un vitrail dans la rosace.

Calendrier des animations (premier semestre)

SORTIES RANDONNÉES

Plusieurs sont sous le coude. Baravon, Les anciennes carrières d'argile de Bollène, Orgnac : ses dolmens et la Beaume de Ronze, St-André-de-Roquepertuse et ses jardins, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Ambroix, Saint-Sauveur-de-Cruzières, Autour de gravures rupestres dans les Cévennes, La Garde-Adhémar 2e édition, La Lance, Berzème dans le Coiron, une sortie ornithologique dans le Tiourre (en mai), Marcols-Les-Eaux dans les Boutières, Les cabanes et structures en pierre sèche de La Plaine de Gras si on arrive à préparer les accès en accord avec les propriétaires...

Il est difficile de faire un calendrier à l'avance avec les aléas de la météo et les tractations avec les associations partenaires.

ANIMATIONS

Un film : La Belle Eau du Bois-Lantal, le mercredi 1er avril à 20h, salle polyvalente. Documentaire écrit et réalisé par Samuel Debard. Film fiction, profondément humain, réalisé en Ardèche (Chanéac, près du Cheylard) sur des petites sources minérales autrefois exploitées par des familles avec les moyens du bord. Participation au chapeau.



*Bourg-Saint-Andéol :
l'Hôtel Nicolay (XVe-XVIe s.)*



*La Fête du Pain au four de Micalin.
Notre artisan-boulangier en plein travail.
Cliché Michel Raimbault.*

La Fête du Pain le samedi 9 mai au four de Micalen avec la préparation et la cuisson du pain par notre artisan-boulangier, Jean-Sébastien Duval. Accompagnement musical avec le groupe **La green Fanny**. Ambiance assurée.

Visite de Bourg-Saint-Andéol : mercredi 20 mai, après-midi, avec l'association Patrimoine bourguesan. Gratuit. La ville d'Ardèche la plus riche en patrimoine classé.

Visite de Villeneuve-lez-Avignon : jeudi 4 juin, à la journée, avec une guide conférencière, Sylvie Toussaint. La Chartreuse, la vieille ville, l'Abbaye de Saint-André et ses jardins. Précisions à venir.



Villeneuve-lez-Avignon : la Chartreuse (XIVe-XVIIe s.)